

Certes, à l'instar d'une foule d'autres pays, le Canada est aux prises avec ses propres difficultés. Mais celles-ci ne sont pas sans solution. La solution réside dans le dévouement des hommes et des femmes sensés, qu'Aristote préférerait de beaucoup aux rois philosophes.

Il est clair, comme nous l'avons dit plus tôt, que les remèdes qui ont été proposés ne convenaient pas à la situation. Je ne doute pas de la sincérité de ceux qui ont prescrit ces remèdes. Mais ceux-ci n'ont pas donné les résultats escomptés. Il existe des forces que nous n'avons pas très bien saisies ces dernières années. Par exemple, les conséquences de l'Accord de libre-échange canado-américain ne seront sans doute pas pleinement et clairement comprises avant quelques années, ne serait-ce que parce que les États-Unis forment un gigantesque pays, dont la politique commerciale est à la merci des groupes de pression. Nous ne pouvons être certains d'aucune prédiction, ni même des prédictions de désastre que j'ai moi-même faites par le passé. Le fait est que nous avons pour partenaire un très gros, quoique bienveillant, éléphant. Nous devons donc apprendre à être très prudents afin d'éviter d'être écrasés.

On peut en dire autant de l'Accord de libre-échange nord-américain, du GATT nouvelle version et du phénomène de la mondialisation des marchés. Les capitaux, qui ne peuvent plus être restreints par les lois d'un pays, cherchent des avantages, dont des frais de main-d'œuvre les plus bas possible. Il faut se rappeler que les pays offrant des frais de main-d'œuvre peu élevés sont souvent les pays qui réussissent mieux que nous à former des jeunes bons en calcul, en sciences et même en langues à la fin des études secondaires. Pour relever le défi que nous posent ces pays travailleurs et intelligents, il nous faudra faire preuve de plus de souplesse.

Dans un article de journal paru la fin de semaine dernière, on comparait le premier ministre davantage à un plombier qu'à un bâtisseur de pyramides. Je tiens à rappeler aux honorables sénateurs que les pyramides, ces sont des tombeaux. Notre gouvernement propose des mesures nombreuses, raisonnables, claires et pondérées pour faire du Canada un pays où il fait bon vivre. Bon nombre de ces mesures exigeront la collaboration des autres ordres de gouvernement et même de tous les citoyens pour que toutes soient bénéfiques pour l'ensemble du Canada.

Honorables sénateurs, vous avez tous un rôle important à jouer pour assurer la prospérité de notre pays que vous aimez, comme moi, d'un amour indicible.

[Français]

Nous avons tous un rôle à jouer pour améliorer le bien-être de ce pays que nous aimons tous et toutes. C'est ce que veulent nos concitoyens, et nous sommes leurs serviteurs. Est-ce un grand projet de société? Eh bien, oui! Le mieux-vivre d'une société est le meilleur projet de société.

[Traduction]

Des voix: Bravo!

L'honorable Anne C. Cools: Honorables sénateurs, je prends la parole pour appuyer cette motion.

Des voix: Bravo!

**Le sénateur Cools:** Auparavant, j'aimerais joindre ma voix à celle de mes nombreux collègues qui ont félicité le sénateur Fairbairn, le sénateur LeBlanc et le nouveau chef de l'opposition. Je leur adresse à tous mes meilleurs vœux. Je félicite le sénateur Fairbairn de son accession au poste de leader du gouvernement au Sénat; elle est la première femme à occuper cette position. Toutes mes félicitations aussi au sénateur LeBlanc pour sa nomination à la présidence.

• (1450)

En ce qui concerne les sénateurs Fairbairn et LeBlanc, je tiens à dire qu'à mon avis, ils sont extrêmement méritants. Ils ont longtemps servi notre parti et ce pays avec la même fidélité, infatigablement et avec la même bonne volonté, et ce, à divers titres. Je me réjouis à l'idée de servir encore longtemps notre pays avec eux, en particulier de ce côté-ci du Sénat.

Honorables sénateurs, j'aimerais dire à présent que durant cette trente-cinquième législature de Sa Majesté du Canada, nous, sénateurs libéraux, qui appuyons le gouvernement au Sénat, aurons pour objectif primordial de veiller à l'exécution du programme gouvernemental exposé hier par Son Excellence, le Gouverneur général. Nous nous acquitterons de notre rôle au Sénat conformément au rôle qui lui est historiquement et constitutionnellement dévolu, en tant que Chambre haute du Parlement bicaméral qui est le nôtre.

En tant que sénateurs libéraux, nous examinerons, étudierons et appuierons avec diligence les mesures qui nous seront soumises. Nos instruments seront les principes libéraux qui ont servi le Canada pendant tant d'années que l'histoire du Canada et l'histoire du Parti libéral du Canada sont intimement liées.

Le Canada, en tant que concept et en tant que pays, a occupé l'esprit de beaucoup de grands libéraux, notamment du très honorable William Lyon Mackenzie King. En 1948, M. King, s'adressant au congrès libéral, décrivait la situation du parti, lorsqu'il en était devenu le chef, en 1919. Il décrivait la défaite historique de 1911 après 12 ans de gouvernement. Il décrivait les énormes divisions au sein du parti sur la question de la réciprocité durant les élections. Il décrivait aussi la défaite aux élections suivantes, en 1917.

Les problèmes de M. King et du Parti libéral, à cette époque, semblaient insurmontables. Mackenzie King disait — et souvenez-vous que c'est en 1948 qu'il parlait ainsi:

Voilà quelle était la situation du parti lorsque j'en ai été élu chef le 7 août, il y a vingt-neuf ans. Le parti était dans l'opposition depuis huit ans; la guerre avait créé de profondes dissensions en son sein; le parti avait perdu un chef incontesté pendant plus de 30 ans; les libéraux étaient minoritaires à la Chambre et au Sénat. Le parti était miné de l'intérieur par des antipathies et des divisions. Un troisième parti — le Parti progressiste, d'inspiration largement libérale — était apparu sur la scène politique et recherchait le pouvoir comme le Parti libéral. Le pays lui-même était dans l'instabilité. Les différences d'opinion, qui s'étaient manifestées au sujet de la conscription, continuaient de menacer l'unité nationale. Moi-même, en tant que libéral de la tendance Laurier, j'avais été défait en 1917 dans la circonscription de North York et je ne siégeais donc pas au Parlement. Après mon élection à la tête du parti, mes opposants et même d'autres déclarèrent que je ne ferais pas long feu.